

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10 295 Société : 167852
 Actif Pensionné(e) Autre:
Nom & Prénom : CHAOUA B. Khadija
Date de naissance : 01/01/1958
Adresse : Bloc 16 N° 07 Hay Hamra
Hay Mohamedi Casablanca
Tél. : 0662394825 Total des frais engagés : 960, 95 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Ruchid SAIR
MEDECIN
73, Av. Colonel Akid Allam 1er étage
en dessus 6MCE Bournazel - Casablanca
Tél: 05 22 72 42 42

Date de consultation : 07 Juil. 2023

Nom et prénom du malade : CHAOUA B. Khadija

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : hyp + Diabète + hypertension

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

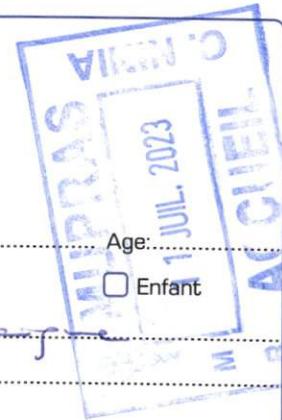
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 11 Juil. 2023 / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 JUN 2023	exercice		200 Dh	 MEDECIN 73, av. Colonel H. Allam 1er étage (en dessus BMCE) Bournazel - Casablanca Tél : 05 22 72 42 42

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/07/23	78020

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr . Rachid SAIR

MEDECIN

CABINET MEDICAL



- Diplôme universitaire de Diabetologie
- université Montpellier France
- Diplôme en soins avancés en cardiologie

Glucovance 500 mg/5 mg
Comprimés pelliculés B/30

PPV: 47.40 DH

PPV: 47.40 DH

PPV: 47.40 DH

al-Canada
Medical du Canada (LCMC)

الدكتور رشيد ساير
طبيب

- دبلوم جامعي في أمراض السكري
- جامعة مونبولي - فرنسا
- دبلوم رعاية صحية متقدمة لأمراض القلب
- جامعة مونتريال - كندا
- ارتفاع الضغط الدموي - أمراض القلب والشرايين
- طبيب مجاز من طرف المجلس الطبي الكندي
- الفحص بالصدى - التخطيط الكهربائي للقلب

Le bilan le : 07 Juil 2023 الدار البيضاء في :

مدة العلاج مدة العلاج مدة العلاج

47.40
x3

28.00 x6

68.90 x3

48.00

40.00

29.10

96.20

180.20

05 40 13 12 91 05

73, AV Colonel Akid Allal

Notice : voir Notice

PPV: 40DH00
PER: 04/26
LOT: M1331

PPV: 96DH00
PER: 03-26
LOT: M 985

PPV 29DH10
PER 05/25
LOT M 1615

T 277 04/2025

FAB:

04/2023

PPV: 96.20 Dhs

Dr. Rachid SAIR
MEDECIN

73, AV Colonel Akid Allal - Bournazel - Casablanca - Tél: 05 40 13 12 91 / 05 22 72 42 42

68,90

68,90

68,90

28,00

28,00

28,00

28,00

28,00

28,00

ELUASSI Fatma

D-naiss:
64ans, FEM.

7-Jul-2023 9:36:30

RYTHME SINUSAL

ECG NORMAL

Fréq.Card: 62 BPM
Int PR: 140 ms
Dur.QRS: 80 ms
QT/QTc: 421/427 ms
Axes P-R-T: 52 56 35

Non confirmé

